

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 5 juin 2025

**Date de la
convocation**
28/5/2025

Date d'affichage
28/5/2025

**Nombre de
membres**
Afférents au Conseil
municipal : 23

En exercice : 22

Le cinq juin de l'an deux mille vingt-cinq à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : 13- Elodie ALBENDIN, Olivier ANTY, Véronique APPOLONUS, Nathalie BAHIL, Denis DUBOSQUELLE, Michel MALINGRE, Olivier FOUR, Anne-Marie GALLIMARD, Maryline GIRARD, Stéphane LACOSTE, Nicolas MEYFROODT, Dorothée OULIE, Nicolas TAGUAY

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : 6- Lisa CODET, Virginie COUTINHO, Abdoulaye DIATTA, Carine FRAISSE, Ronald GEORGES, Sayed RUNJANALLY,

Absents donnant pouvoir : 3- Céline FOURQUAUX à Michel MALINGRE, Sandra ORLUC à Olivier FOUR, Sylvia WARNER à Denis DUBOSQUELLE

Secrétaire de séance : Denis DUBOSQUELLE

Réf : CM 2025-40

OBJET: Désignation des représentants de la collectivité au sein du S.I.E.G (Syndicat intercommunal de l'Eau et du Gaz)

Pour : 16
Contre :
Abstentions :

Vu les articles L.5212-7 et L.5212-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 23 juin 2020 portant désignation des représentants de la collectivité au sein des établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I)

Vu la délibération du 9 mai 2023 portant désignation des représentants de la collectivité au sein du SIEG,

Acte rendu
exécutoire après
dépôt en Préfecture
de Pontoise
le :

Vu la composition du Collège de Bernes sur Oise :

2 membres titulaires : John FRAISSE et Olivier ANTY

2 membres suppléants : Ronald GEORGES et Olivier FOUR

Considérant que les membres peuvent être remplacés en cours de mandat,

Considérant la démission du mandat de conseil municipal de M. John FRAISSE,

Vu la candidature de M. FOUR, titulaire et M. MEYFROODT, suppléant,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés,**

DESIGNE :

et publication ou
notification
du : **07 JUIN 2025**



Syndicat intercommunal de l'Eau et du Gaz (SIEG) :

2 membres titulaires : Olivier FOUR et Olivier ANTY

2 membres suppléants : Ronald GEORGES et Nicolas MEYFROODT

Fait et délibéré à Bernes sur Oise, le 5 juin 2025

Vu pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance

Olivier ANTY

Denis DUBOSQUELLE

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible par le biais du site www.telerecours.fr et ce en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.